

**Dossier de candidature**

**Appel à candidatures Plateformes Territoriales de Rénovation Energétique de l’Habitat (PTRE)**

**« Nouvelle génération »**

**en région Centre-Val de Loire**

**Phase 2 – Mise en oeuvre**

**2019-2020**

****

Consignes

Pour répondre à l’appel à candidatures « Plateformes Territoriales de Rénovation Energétique de l’Habitat (PTRE) - nouvelle génération » en région Centre-Val de Loire, au niveau de la phase 2, nous vous proposons :

- en amont de prendre connaissance du plan de déploiement des PTRE ; chaque question du dossier de candidatures renvoie à une ou plusieurs orientations du plan de déploiement des PTRE.

- de compléter le dossier dont les questions doivent vous aider à bien appréhender votre projet et à vous guider pour mener à bien votre réflexion et ainsi esquisser de la manière la plus complète votre projet.

**Merci de respecter l’ordre des questions dans votre dossier de candidature**

Vous pouvez si vous le jugez utile, verser tous documents additionnels pertinents pour étayer votre réponse. Certains documents vous seront demandés par la Région (voir phrase grisée) pour consolider la réponse à certaines questions notamment la fourniture de l’étude de préfiguration.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter William Palis au :

02 38 70 30 97, william.palis@regioncentre.fr

Dossier de candidature

**Portage du service**

1. Nom, forme juridique de la structure porteuse de la PTRE
2. Périmètre territorial de la PTRE
3. Combien d’habitant sont concernés par ce service public ?
4. Comment est positionnée la PTRE par rapport au périmètre du ou des bassins de vie du territoire ?
5. Organisation en interne de la structure porteuse pour piloter, suivre le projet de création de PTRE

a/ Avez-vous mis en œuvre une organisation en mode projet ? Est-il prévu d’élaborer une lettre de mission/feuille de route pour ce projet de PTRE ?

b/ Comment est assurée la transversalité en interne au niveau des services et des Elus pour garantir une appropriation la plus large de l’ensemble de la collectivité sur le projet ?

**Cibles et objectifs opérationnels**

1. Description du territoire (monographie, bref historique, population, nombre de communes, contexte local, …..)

7. Quelle est la nature du parc bâti (typologie, ancienneté, état, performance énergétique, statut des ménages ?

8. Quelles sont les politiques actuelles et passées sur l’habitat qui ont été déployée par votre collectivité et par les collectivités infra du périmètre du projet de PTRE ?

9. Avez-vous lancé ou voté un PCAET ? Existe-t-il des PLH et PCAET actifs, en préparation, voire terminés portés par des collectivités infra de votre territoire ?

*Fournir le plan d’actions du PCAET si celui-ci est disponible ou en cours d’élaboration*

10. Quelle(s) sont les cible(s) visées en terme de bénéficiaire des services de la PTRE ?

11. Quelles typologies de bâtiment sont visées par l’offre de service de la PTRE ?

12. Quel est le niveau d’ambition en matière de performance énergétique des rénovations que vous souhaiteriez voir émerger sur votre territoire ?

13. Quels sont les objectifs que vous vous assignés ? A court, moyen, long terme ? En terme quantitatif et qualitatif ?

*Un graphe peut illustrer cela. Une montée en charge est plus réaliste.*

14. Sont-ils conformes aux objectifs nationaux, régionaux ? Si non pourquoi ?

15. Quelle type de démarche envisagez-vous de lancer pour mobiliser les ménages qui sont dans un projet immobilier (vente, achat) dans une optique de rénovation du bien ?

16. Comment prévoyez-vous d’agir sur la problématique de vacance dans les centre-bourg ou centre-ville afin de remettre aux normes et rendre attractifs ces logements notamment du point de vue de leur performance énergétique ?

**Les axes d’intervention**

17. Quelle est la nature des conseils qui seront fournis aux ménages (thèmes abordés, niveau de conseil, etc……) ?

18. Envisagez-vous, à travers le service apporté par la PTRE, d’accompagner les ménages dans la faisabilité et la réalisation des travaux ?

Si c’est le cas dans quel cadre cet accompagnement est proposé ?

19. Comment envisagez-vous la coordination de l’accompagnement entre la PTRE, les opérateurs de l’ANAH et l’offre de la future société de tiers-financement ?

20. Quel niveau de conseil de la PTRE visez-vous concernant la mobilisation des aides financières et l’aide à la réalisation de plan de financement pour le compte du particulier ? (quels outils, méthodes utilisés ?)

21. Comment envisagez-vous le volet « mobilisation/ accompagnement des entreprises du bâtiment » ?

 a/ Comment envisagez-vous de formaliser l’engagement des entreprises du bâtiment dans la dynamique de la PTRE (au-delà de la mobilisation de leur représentant FFB, CAPEB, CRMA, architectes) ?

b/ Quel(s) dispositif(s) de formation/ accompagnement des entreprises du bâtiment souhaitez-vous déployer sur votre territoire ? (.) ?

c/ Quelles formation « au geste » destinées aux artisans du bâtiment envisagez-vous de mettre en œuvre sur le territoire ?

d/ Envisagez-vous l’organisation de formation RGE sur le territoire ? Si oui selon quelles modalités ?

e/ Quelle offre de mobilisation et d’accompagnement des artisans du bâtiment envisagez-vous de mettre en œuvre dans la cadre de la rénovation complète et performante des logements ? (formation, …..)

f/ Envisagez-vous d’intervenir sur le financement des actions de formation à destination des entreprises ?

g/ De quelle manière envisagez-vous la mise en place d’actions de mobilisation des artisans pour faire connaître l’offre de la PTRE et les impliquer dans des actions de montée en compétence et en expertise ?

h/ Souhaitez-vous déployer la démarche de formation-action DOREMI sur votre territoire ? Si oui sous quelle condition ? Si non pourquoi ? Et quelle autre démarche souhaitez-vous mettre en œuvre à la place ?

*Décrire succinctement le contenu de la formation*

i/ Prévoyez-vous d’inciter et d’aider les groupements d’entreprises à formaliser leur partenariat en se regroupant officiellement sous une forme juridique ? Si oui comment souhaitez-vous vous y prendre ?

j/ Envisagez-vous de référencer les artisans impliqués dans la dynamique de la PTRE ? Si oui sous quelles conditions ?

k/ Avez-vous tissé des contacts avec des organismes de formation du territoire ou limitrophe afin de déployer des formations sur le territoire et/ou profiter de plateaux techniques de formation (type PRAXIBAT) pour en faire bénéficier les artisans impliqués dans le projet de PTRE ? Si oui, pouvez-vous fournir le nom ? La nature du partenariat envisagé ?

l/ Avez-vous identifié un formateur-expert à la rénovation complète et performante des logements qui pourraient assurer les éventuelles formations qui seraient déployées sur le territoire à l’initiative de la PTRE ? Quel est son nom et ses références ?

22. Comment envisagez-vous la mobilisation des acteurs de la prescription (bureaux d’études thermique, maîtres d’œuvre, architectes) sur votre territoire ? Qu’allez-vous leur proposer pour qu’ils s’investissent sur le champ de la rénovation énergétique des logements ?

23. Quel type d’animation de terrain pour mobiliser et repérer les ménages souhaitez-vous mettre en œuvre ?

24. Envisagez-vous de lancer une OPAH sur le même périmètre que celui de la PTRE ? Si oui à quelle échéance ?

25. Est-il envisagé le lancement d’une ou plusieurs OPAH par des collectivités incluses dans le périmètre territorial de la PTRE ?

26. Existe-t’il des OPAH sur le périmètre territorial de la future PTRE ? Si oui sur quel(s) territoire(s) : citez nom de la collectivité qui porte ces opérations ?

*Fournir les études pré-opérationnelles et les bilans*

27. Quelle articulation envisagez-vous entre OPAH et PTRE ?

28. Comment prévoyez-vous la coordination entre l’offre de service de la PTRE et de l’OPAH sur les volets communication, actions de repérage des ménages et leur accompagnement ?

29. Quelle est votre approche relative à la notion de guichet unique ? Envisagez-vous de mettre en œuvre ce principe dans le cadre de la PTRE ? Si oui de quelle manière ?

*Illustrer votre réponse par un logigramme qui met en évidence le jeu d’acteurs*

30. Comment envisagez-vous de mobiliser et impliquer les services publics des collectivités accueillant le grand public du territoire vis-à-vis de l’offre de la PTRE ?

31. Projetez-vous la réalisation de permanences d’information et de conseil par la PTRE sur le territoire ?

a/ Si oui détaillez la stratégie envisagée (lieu, nature de la permanence, objectif, communication, ….) ?

 b/ Envisagez-vous d’utiliser le véhicule EIE Mobile mis à disposition par la Région pour permettre la réalisation de permanence décentralisée ? Si oui à quelle fréquence, sous quelles modalités ?

32. Envisagez-vous la réalisation de visites à domicile par le conseiller ou l’animateur de la PTRE ? Si oui, à quelle condition ? Quelle offre proposée au ménage ?

33. Si non comment envisagez-vous la mobilisation des acteurs compétents en réalisation d’audit ou de diagnostic énergétique avec visite à domicile pour que cette offre se développe sur votre territoire (hors dispositif de l’ANAH) ?

34. Comment escomptez-vous orienter les ménages lorsque leur demande traite de problématiques autres que les économies d’énergie (adaptation du logement PMR, insalubrité, ……), Avez-vous envisagé de mettre en place une organisation spécifique pour orienter ces ménages (en lien avec l’ANAH et ses opérateurs par exemple) ?

*Illustrer votre réponse par un logigramme qui met en évidence le parcours de service (pour tous les publics, éligibles ANAH ou non)*

35. Comment imaginez-vous l’articulation entre l’offre de la PTRE et celle à venir de l’opérateur régional de tiers-financement en cours de constitution par la Région et les autres actionnaires de la SEM ? Quel partenariat imaginez-vous ?

36. Quelle offre d’accompagnement des ménages à la prise en charge du suivi des consommations énergétique et d’adoption des écogestes prévoyez-vous de développer ? Précisez ses modalités.

37. Comment envisagez-vous de suivre les ménages sollicitant les services de la PTRE afin de les relancer, suivre leur projet, …. ?

38. Est-il prévu de faire la promotion de toutes les aides publiques, voire privées relatives à l’amélioration de la performance énergétique des logements ? Si non pourquoi ?

36. Projetez-vous de proposer une mission de tiers-ingénierie de confiance pour le compte des financeurs (aides aux travaux) pour la pré-instruction des demandes d’aide aux travaux des ménages ? Si oui de quelle nature et avec quelles acteurs ?

37. Comment entrevoyez-vous la mobilisation du monde bancaire sur votre territoire afin de les impliquer dans la dynamique de la PTRE ?

38. Projetez-vous de mettre en œuvre des groupes de travail avec les financeurs visant à simplifier les dossiers de demande d’aide voire l’éventuelle création d’un dossier unique de demande de financement ?

39. Prévoyez-vous l’instauration d’une aide financière de votre collectivité pour inciter les ménages à lancer des travaux ? Si oui quelles en sont les modalités (cible, conditions, moyens, …..) ?

40. Comment entrevoyez-vous le suivi et la vérification de la qualité des rénovations complètes et performantes accompagnées par la PTRE ?

**Les moyens d’animation**

41. Comment est constituée l’équipe d’animation de la PTRE (à la fois sur volet émergence de la demande des ménages, que sur le volet professionnel) ?

*Illustrer votre réponse par un organigramme*

42. Envisagez-vous l’embauche d’un agent dont le rôle serait de coordonner la PTRE ? Si non, envisagez-vous de confier la mission à un agent en poste ? Si oui sur quel type de contrat, (titulaire, contractuel, durée contrat……) ?

* Préciser la part de son temps consacrée à la coordination de la PTRE ainsi que les autres missions qu’il assurera s’il n’est pas à 100% sur le projet PTRE
* Quelle est le contenu de sa fiche de poste *(la fournir si celle-ci a été réalisée)*
* Fournir si possible l’organigramme du service en charge du projet

44. Quelles sont les tâches et mission principales qui lui seront confiées ?

45. Envisagez-vous de déléguer une partie de l’animation/coordination de la PTRE ? Si oui, à quel organisme, sur quelle mission et à quelle condition ?

46. Envisagez- vous de mettre en place un lieu physique d’accueil de la PTRE ? Si oui quelle sera sa localisation ? Décrire.

**La gouvernance et partenariats**

47. Avez-vous prévu de mettre en place une convention cadre de partenariat et d’engagement ou équivalent (charte) pour impliquer l’ensemble des acteurs prêts à s’investir dans le projet de PTRE ?

48. Envisagez-vous de travailler avec la structure porteuse de l’espace info énergie du département ? Si non pourquoi ? Comment envisagez-vous l’alternative ? (recrutement en interne ?, …)

49. Prévoyez-vous de tisser un partenariat avec la structure porteuse de l’espace info énergie départemental pour la mise à disposition d’un ou plusieurs conseillers info énergie référents pour conseiller les ménages dans le cadre de la PTRE ?

a/ Si oui quelle est la forme du partenariat ? Sous quelles conditions ?

b/ Comment seront répartis les rôles et missions entre le coordinateur de la PTRE et le conseiller info énergie ?

c/ Quelles sont les missions confiées à l’EIE ?

d/ Combien de jour de présence par semaine le conseiller info énergie consacrera-t-il pour conseiller les ménages sur le territoire à court, moyen terme ?

e/ Envisagez-vous de participer au comité PRIS de votre département (si ce type d’instance existe) ? Si oui comment comptez-vous contribuer au suivi du PRIS ?

50. Prévoyez-vous de mettre en place un comité de pilotage (COPIL) de suivi des actions de la PTRE ?

 a/ Si oui avec quels partenaires ?

b/A quelle fréquence comptez-vous les organiser ?

c/ s’agira-t-il d’un COPIL dédié PTRE ou un COPIL regroupant plusieurs projets de la collectivité ?

d/ Avez-vous prévu de cadrer cette instance à travers un document ?

51. Envisagez-vous aussi de mettre d’autres instances de suivi (comité technique, groupe de travail, comité de suivi, …..) avec les partenaires ? Précisez quelles sont-elles, leur objectif, leurs modalités ?

*Illustrer votre réponse par un logigramme qui met en évidence la gouvernance*

52. Quel est le nom de l’Elu référent de la PTRE ?

*Si possible fournir une délibération qui acte cela*

53. Comment escomptez-vous mobiliser les Elus de votre collectivité et ceux des collectivités infra du territoire afin de faire connaître les services apportés par la PTRE ? Envisagez-vous la mise en place d’une instance de gouvernance spécifique avec ces Elus ? Si oui sous quelle forme ?

54. Les collectivités infra seront-elles signataires de la convention cadre de partenariat ?

55. Quel partenariat envisagez-vous avec les représentants des entreprises du bâtiment (FFB, CAPEB, CMA, ordre des architectes, UNSFA) ? Comment envisagez-vous la collaboration avec ces acteurs ?

56. Comment envisagez-vous le partenariat avec l’ensemble des acteurs intervenants sur le champ du bâtiment et de l’immobilier ? Précisez ……

57. Comment envisagez-vous le partenariat avec le représentant de l’ANAH du département ? Prévoyez-vous un partenariat avec l’ANAH à travers une convention d’engagement ?

58. Avez-vous prévu de mobiliser les délégataires des aides à la pierre qui peuvent intervenir sur votre territoire (s’il y en a) ?

59. Comment envisagez-vous de travailler avec le ou les opérateurs de l’ANAH qui interviennent sur votre territoire ?

**La stratégie de communication**

60. Quelle stratégie de communication souhaitez-vous mettre en œuvre ? une stratégie spécifique à la PTRE ? Quel plan de communication ?

61. Avez-vous défini un nom de la PTRE ? une charte graphique ?

62. Comment envisagez-vous de vous inscrire dans la communication régionale ?

63. Quels outils de communication prévoyez-vous de mobiliser  notamment ceux les plus modernes (réseaux sociaux, numérique, autres …..) ?

64. Comment relayer cette communication ? Quels seront vos relais ?

65. Souhaitez-vous utiliser le portail web régional ECARRE, développé par le GIP RECIA, pour communiquer sur la PTRE auprès de vos administrés et aussi gérer les échanges entre les différents acteurs de la PTRE, ou envisagez-vous d’utiliser un autre outil ?

66. Quelles sont les cibles visées à travers vos futures actions de communication ? Envisagez-vous une communication adaptée pour chaque type de public ?

67. Comment intégrez-vous la communication relative aux dispositifs de l’ANAH (OPAH, PIG, habitez mieux) dans votre plan de communication ? Envisagez-vous une communication unique ?

68. Quel est le thème central que vous mettrez en avant dans vos actions de communication (habitat, rénovation énergétique, etc…..) ?

69. Envisagez-vous de vous inscrire et utiliser la marque nationale « FAIRE » dans vos outils de communication ?

**Le suivi-évaluation**

70. Avez-vous déjà défini des indicateurs pour mesurer l’atteinte des objectifs ? Si oui quels sont-ils ?

71. Comment prévoyez-vous d’évaluer les résultats obtenus par les services apportés par la PTRE ?

72. Quelles modalités d’observation prévoyez –vous d’installer ? Avec quels acteurs ? Comment allez-vous mesurer le taux de passage à l’acte travaux, la dynamique de rénovation sur le territoire ?

73. Comment prévoyez-vous de diffuser ces résultats ? Vers quels acteurs ? Sous quelles modalités ?

**Le centre de ressources régional des PTRE**

74. Comment souhaitez-vous mobiliser l’offre de service apporté par le centre de ressources régional des PTRE ?

75. Envisagez-vous de participer à la vie du réseau des PTRE ( des coordinateurs et animateurs, conseillers EIE) ? Si oui de quelle manière ?

76. Prévoyez-vous d’adhérer à l’association ENVIROBAT afin de profiter de l’offre de services qui est mises à disposition pour les PTRE ?

77. Prévoyez-vous d’adhérer au GIP RECIA pour profiter de leur assistance relative à l’utilisation de l’outil ECARRE qu’ils ont développé et qui est dédié aux PTRE ?

78. Comment comptez-vous contribuer au centre de ressources des PTRE ?

79. Est-ce que l’Elu référent de la PTRE serait prêt à participer à la vie d’un futur réseau des Elus référents des PTRE ? Si oui sous quelle condition ou modalité ?

80. Dans le cas où vous souhaitez vous appuyer sur la démarche DOREMI, souhaitez-vous profiter de l’offre d’accompagnement proposée par l’organisme qui porte cette démarche ?

81. Comptez-vous profiter de l’offre de formation dédiée aux conseillers/animateurs/coordinateurs de la PTRE ?

Rappel sur les pièces obligatoires à verser lors de la candidature :

* le dossier de demande de subvention FEDER (à remplir directement en ligne) et ses annexes (téléchargeables sur le portail : plan de financement et grille des principes horizontaux)
* du livrable finale de l’étude de préfiguration,
* du dossier de candidature technique avec ses annexes (zip),
* de la délibération qui acte la création de la PTRE,
* du plan de financement (modèle téléchargeable sur le portail des aides en ligne),
* de la fiche de poste du coordinateur précisant son affectation sur le projet PTRE,
* du RIB et du SIRET de la collectivité porteuse, ainsi que de l’attestation URSSAF
* des courriers ou mail d’intention des partenaires qui actent leur volonté de participer aux actions de la PTRE
* des documents attestant de l’engagement des autres cofinanceurs éventuels

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur le portail des aides « Nos aides en ligne », à l’adresse suivante : **https://**nosaidesenligne.regioncentre-valdeloire.fr **Formulaire 8.5 EFFICACITE ENERGETIQUE BATIMENT [FEDER] : Animation, accompagnement, ingénierie des filières Action 20 du PO**

Pour toutes questions relatives à ce dépôt en ligne, merci de contacter préalablement Claire Guyonnet (claire.guyonnet@regioncentre.fr – Ligne directe : 02.38.70.32.94)